INTRODUCTION ET ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DE L'ALLIANCE À PLAISANTERIE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF *BURKINABÈ*

[Etapes de traitement de l'article]
Date de soumission : 24-04-2026 / Date de retour d'instruction : 06-05-2026/ Date de publication : 15-07-2026

Ahoubahoum Ernest PARDEVAN
Université Daniel OUEZZIN COULIBALY (Burkina Faso)
ernestpardevan@gmail.com

Résumé : Plusieurs pays ouest-africains, notamment le Burkina Faso, connaissent actuellement des formes diverses de violences sociales et sécuritaires. Ces tensions sociales compromettent le vivre-ensemble. Pourtant, l'alliance à plaisanterie, en tant que mécanisme culturel de régulation sociale, constitue une ressource susceptible de contribuer à la prévention et à la gestion de ces crises. Il apparaît que cette richesse culturelle est insuffisamment mobilisée dans les mécanismes contemporains de résolution des conflits et qu'elle tend à perdre de son influence auprès des jeunes générations. Ainsi, notre réflexion se focalise sur l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif en vue d'une culture de la cohésion sociale. L'étude vise à décrire les représentations sociales des acteurs de la communauté éducative sur cette pratique et à proposer des stratégies pour son introduction et son enseignement à l'école. Il s'est agi, dans le protocole méthodologique, de mener des enquêtes de terrain auprès des acteurs de l'éducation afin de collecter des données sur l'alliance à plaisanterie. À l'issue des enquêtes, cette valeur culturelle est une richesse sociale qu'il faut pérenniser afin de préparer et d'entretenir une pépinière pour la promotion de la paix durable. Aussi, l'étude révèle que l'intégration de l'alliance à plaisanterie dans les curricula, assortie de directives didactiques et pédagogiques, constitue une piste prometteuse. Elle pourrait devenir une stratégie clé pour introduire et enseigner cette valeur culturelle au sein du monde éducatif.
Mots clés : alliance, plaisanterie, enseignement-apprentissage, cohésion sociale.

INTRODUCTION AND TEACHING-LEARNING OF THE JOKING ALLIANCE IN THE BURKINABE EDUCATION SYSTEM

Abstract : Several West African countries, notably Burkina Faso, are currently experiencing diverse forms of social and security-related violence. These social tensions undermine peaceful coexistence. Yet, joking kinship, as a cultural mechanism of social regulation, represents a resource that could contribute to the prevention and management of such crises. It appears, however, that this cultural wealth is insufficiently mobilized in contemporary conflict-resolution mechanisms and is losing influence among younger generations. Our reflection therefore focuses on the introduction and teaching-learning of joking kinship within the educational system, with the aim of fostering a culture of social cohesion. The study seeks to describe the social representations of actors in the educational community regarding this practice and to propose strategies for its introduction and teaching in schools. Methodologically, field surveys were conducted among education stakeholders to collect data on joking kinship. The findings highlight that this cultural value is a social asset that must be preserved in order to nurture and sustain a seedbed for the promotion of lasting peace. Moreover, the study reveals that integrating joking kinship into curricula, accompanied by didactic and pedagogical guidelines, offers a promising avenue. It could become a key strategy for introducing and teaching this cultural value within the educational sphere.
Keywords: alliance, jokes, teaching-learning, social cohesion.

Introduction

L'importance des relations à plaisanterie en Afrique, particulièrement en Afrique de l'Ouest, n'est plus à démontrer. Depuis longtemps, cette richesse culturelle contribue à prévenir et à juguler de nombreuses crises et tensions en faveur de la cohésion sociale. La présence et la pratique des relations à plaisanterie participent ainsi au maintien de la stabilité sociale dans cette région. C'est à ce titre que l'alliance à plaisanterie **comme mécanisme endogène de prévention et de résolution de conflits** favorise la cohésion et la stabilité des communautés**.** Les travaux pionniers de M. Mauss (1928), D. Paulme (1939), M. Griaule (1948), C. Lévi-Strauss (1949) ou encore A. R. Radcliffe-Brown (1940, 1949) ont ouvert la voie à une longue tradition scientifique qui, jusqu'à nos jours (A. J. Sissao, 2002 ; Z. H. Loua, 2015 ; A. J. Sissao et al., 2020), interroge la fonction sociale et politique de cette pratique. L'alliance à plaisanterie apparaît ainsi comme un « privilège historique » (A. J. Sissao, 2002, p.16), capable de « désamorcer la guerre, de la jouer pour ne pas la faire », selon l'expression de S. Camara (1992).

Au *Burkina Faso*, cette valeur culturelle a été institutionnalisée à travers des initiatives telles que le « village des parents à plaisanterie » lors de la Semaine Nationale de la Culture, ou encore la création de l'Association *Burkinabè* pour la Promotion de la Parenté à Plaisanterie (AB3P). Elle irrigue également les productions artistiques (musique, littérature, cinéma, médias) et s'adapte aux espaces numériques, où des pages *Facebook* thématiques prolongent la dynamique interethnique. Ainsi, beaucoup de pages *Facebook* sont animées par des alliés à plaisanterie comme : l'alliance *Mossi* & *Samo* ; la parenté à plaisanterie *Bobo*, *Dafing* et *Peulh* ; *Gourounsi* vs *Bissa* ; *Gulmancé* vs *Yadcé* ; *Saponé* & *Manga*, etc. Cette vitalité témoigne de la capacité de la parenté à plaisanterie à se réinventer dans des contextes modernes, conformément aux recommandations de A. J. Sissao (2002, p.135) qui encourageait déjà la nouvelle génération à « utiliser les moyens modernes pour la pérennisation et la vulgarisation de l'alliance et de la parenté à plaisanterie dans les différentes ethnies du *Burkina Faso* ».

Toutefois, malgré cet atout culturel, des conflits socio-politiques persistent toujours dans la partie ouest-africaine. La cohésion et la paix sociales y sont actuellement mises à rude épreuve. Ainsi, l'efficacité de l'alliance à plaisanterie dans la prévention des crises se heurte à une limite majeure : son absence dans les textes normatifs et dans les curricula scolaires. Ni la Constitution, ni la loi n°2007-013/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation (2007), ni les programmes officiels n'intègrent explicitement cette pratique. Pourtant, « l'école, à l'instar d'autres instances d'intégration sociale, contribue à la transmission de normes, de valeurs et modes de comportements communs » (A. Hamami, 2012, p. 56). Cette insuffisance majeure fragilise la pérennisation de la parenté à plaisanterie et réduit son potentiel de contribution à la paix sociale. D'où la nécessité d'une redynamisation, envisagée par plusieurs auteurs (A. J. Sissao, 2002 ; G. Gonnin, 2004 ; Z. H. Loua, 2015), qui insistent sur l'importance d'introduire l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif. Les propositions vont de l'organisation d'activités interethniques (ateliers, matchs, colonies de vacances) à l'élaboration de supports pédagogiques et à l'institutionnalisation d'une journée nationale. Parmi ces pistes, l'enseignement-apprentissage formel de la parenté à plaisanterie à l'école apparaît comme la plus

stratégique, car il permettrait à la fois de transmettre, de valoriser et de perpétuer cette pratique dans les générations futures. C'est dans cette veine que,

> Pour une efficacité des alliances interethniques dans les processus de paix en Afrique de l'Ouest, il importe de lancer un programme de redynamisation en ce sens. L'introduction de ces alliances interethniques dans les programmes éducatifs permet non seulement de les redynamiser mais surtout de les perpétuer. (Z. H. Loua, 2015, p. 197).

Dans la même orientation, A. J. Sissao, A. Kaboré, E. Nana et B. Diané (2020) ont traité de la promotion des alliances à plaisanterie en milieu scolaire au *Burkina Faso*, même si cette valeur culturelle est présente à l'école de façon informelle. Pour la redynamisation de l'alliance à plaisanterie, elle se ferait, selon A. J. Sissao (2002, p.186), à travers des ateliers d'initiations, l'organisation de matchs de football et de soirées récréatives interethniques, la création d'un enseignement des alliances et parentés à plaisanterie au sein du cursus scolaire et universitaire, la confection de documents pédagogiques sur l'origine des alliances et parentés à plaisanterie, l'organisation de colonies de vacances entre régions « alliées à plaisanterie », l'institution d'une journée nationale (etc.) afin de « cultiver la différence ».

Au nombre de toutes ces propositions, celle qui a le plus retenu notre attention est celle relative à l'introduction et à l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif. Oui pour l'implémentation de l'alliance à plaisanterie à l'école, mais comment se fera concrètement l'enseignement-apprentissage de cette valeur culturelle. C'est dans cette dynamique et au vu de l'importance de cette valeur culturelle dans la construction de la paix sociale, que nous avons opté de faire de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif *burkinabè*, l'objet de la présente réflexion. L'étude répond aux questionnements suivants : quelles sont les représentations sociales de la communauté éducative à propos de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à l'école ? Comment peut-on réussir l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à l'école ? Pour répondre à ces questions, nous formulons deux hypothèses : (i) la communauté éducative apprécie positivement l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans les classes des différents ordres d'enseignement ; (ii) la réussite de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à l'école passe par la mise en œuvre de stratégies politiques, didactiques, pédagogiques et humaines.

L'objectif général de cette étude est de montrer la nécessité et l'urgence de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à l'école. Plus spécifiquement, il s'agit d'analyser d'une part, les représentations sociales des acteurs éducatifs et d'autre part, d'identifier les stratégies à mettre en œuvre pour une introduction et un enseignement-apprentissage réussis de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif. Les principales raisons qui ont motivé le choix de ce sujet sont le rôle fondamental de l'alliance à plaisanterie dans la résolution des conflits sociaux, sa contribution à l'affinement de l'expression orale des apprenants et aussi la part contributive de l'école dans la redynamisation de cette valeur culturelle.

1. Méthodologie de recherche

Pour collecter les informations en vue de la vérification des hypothèses émises, nous avons eu recours à la méthode éclectique. Elle est mixte et fait usage à la fois des

données quantitatives et qualitatives. C'est une méthode qui permet de faire des recherches documentaires et des investigations sur le terrain, relatives au sujet d'étude.

1.1. Site et population

Le champ d'étude est constitué de 7 régions administratives sur les 17 que compte le *Burkina Faso*. Ce sont : le Centre, le Centre-ouest, le Centre-sud, la Boucle du *Mouhoun*, les Hauts-Bassins, le Centre-est et le Plateau central. Ce choix est aléatoire et se justifie surtout par la présence dans ces zones de correspondants disponibles à nous aider dans la conduite des enquêtes. Quant à la population cible, elle est constituée de 72 enseignants, 64 encadreurs pédagogiques, 45 parents d'élèves et de 134 apprenants.

1.2. Techniques et outils de collecte des données

La recherche documentaire a consisté en la lecture croisée de textes administratifs, d'ouvrages, d'articles et de mémoires relatifs au sujet. En ce qui concerne les enquêtes de terrain, nous avons utilisé un questionnaire et un guide d'entretien comme instruments de collecte des données. Ainsi, nous avons utilisé le questionnaire auprès des 72 enseignants composés de 20 enseignants-chercheurs, 27 enseignants du primaire et 25 du post-primaire et du secondaire. Nous avons également utilisé un questionnaire avec les 134 apprenants répartis en 50 étudiants, 34 apprenants du primaire et 50 du post-primaire et du secondaire. Les enquêtes ont été menées auprès des enseignants et des apprenants, parce qu'ils sont les premiers acteurs et bénéficiaires de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif. Ils sont les mieux indiqués pour fournir des informations crédibles afférentes au sujet d'étude. De plus, un guide d'entretien a été utilisé avec les 45 parents d'élèves ; premiers partenaires de l'école et décideurs de l'avenir à tracer pour leurs progénitures. Enfin, les 64 encadreurs pédagogiques, constitués de 40 du primaire, 24 du post-primaire et du secondaire, nous ont accordé un entretien. Ce sont des acteurs chargés d'accompagner la politique d'introduction de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif et de susciter un dynamisme à la pratique de son enseignement-apprentissage. Toutes ces enquêtes de terrain à l'aide des différents outils cités ont permis de recueillir des données sur les représentations sociales des acteurs de la communauté éducative sur l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif et sur les stratégies pour réussir cette innovation.

1.3. Méthode d'analyse des données

La méthode de traitement et d'analyse des données s'adosse sur une approche descriptive. Ainsi, nous avons d'abord procédé à un traitement manuel des données collectées sur le terrain. Nous avons ensuite utilisé le logiciel *Microsoft Word* pour générer les différents graphiques qui synthétisent les résultats quantitatifs. Enfin, nous avons analysé et synthétisé les données issues des entretiens concernant les résultats qualitatifs.

2. Résultats

Avant d'aborder à proprement parler les résultats de la recherche, précisons que dans cette réflexion, nous optons pour l'appellation « alliance à plaisanterie ». Notre choix est orienté par la distinction nette faite par A. J. Sissao entre la parenté et l'alliance à plaisanterie :

> L'on parle de « parenté à plaisanterie » lorsqu'il y a un lien de consanguinité contracté par le mariage entre deux groupes ou deux familles, à l'intérieur de la famille (par exemple grand-père/petit-fils). À l'inverse, l'on parlera « d'alliance à plaisanterie »

> lorsqu'il existe un lien (alliance) entre deux groupes, deux villages, deux quartiers, ou deux régions, deux ethnies unies par le biais des ancêtres qui ont scellé un pacte sacré basé sur les relations amicales régies par les codes de la plaisanterie, assorties des liens de non-agression, d'assistance mutuelle, de respect et de solidarité. Il peut aussi y avoir un pacte symbolique de sang qui scelle l'entente entre deux ancêtres ou deux amis qui deviennent des alliés à plaisanterie.
>
> (A. J. Sissao, 2002, p. 40).

L'alliance à plaisanterie désigne donc ici la pratique de la plaisanterie à l'école qui se passe entre des personnes qui se sont rencontrées fortuitement pour des raisons d'études et qui n'ont pas de lien de consanguinité.

Pour ce qui est des résultats de la recherche, ils sont articulés autour de deux axes : les représentations sociales des acteurs de la communauté éducative et les stratégies d'introduction et d'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif *burkinabè*.

2.1. Représentations sociales des acteurs de la communauté éducative

Pour connaître les représentations de la communauté éducative, nous avons voulu savoir si les enquêtés sont pour ou contre l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif. À ce sujet, les enquêtés ont en grande majorité répondu par l'affirmative comme l'illustrent les graphiques suivants.

Graphique n°1 : Point de vue des apprenants sur l'alliance à plaisanterie à l'école



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

Graphique n°2 : Point de vue des enseignants sur l'alliance à plaisanterie à l'école



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

Graphique n°3 : Point de vue des parents d'élèves sur l'alliance à plaisanterie à l'école



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

Graphique n°4 : Point de vue des encadreurs pédagogiques sur l'alliance à plaisanterie à l'école



Source : Enquêtes de terrain, 2025.

Les apprenants enquêtés (132/134) qui sont favorables à l'introduction et à l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif trouvent qu'il y a des avantages liés à cette innovation. Pour eux, l'alliance à plaisanterie permet la cohésion sociale entre les enfants dès le bas âge et les amène ainsi à s'accepter les uns les autres afin d'éviter les conflits, de renforcer des liens sociaux et de cultiver l'entente, la solidarité, la fraternité, l'acceptation des différences. Aussi, il est important pour eux d'inscrire l'alliance à plaisanterie à l'école et de la maintenir jusqu'à l'université afin que la jeunesse l'assimile bien dans l'optique de l'utiliser dans le vécu quotidien pour prévenir d'éventuels troubles et autres actes fâcheux. Il est nécessaire d'introduire l'alliance à plaisanterie dans les différents établissements dans la mesure où la diversité culturelle est très présente ; les apprenants ayant compris tout de leur culture et de la culture des autres, sauront cultiver un climat scolaire inclusif et renforcer leur estime de soi en acceptant et en défendant leur appartenance face aux autres groupes ethniques. Cette pratique culturelle permet un vivre ensemble pacifique, crée une cohésion sociale et permet un environnement social d'amour, de convivialité et de joie.

De l'avis des enseignants (65/72), des parents d'élèves (42/45) et des encadreurs pédagogiques (62/64), l'alliance à plaisanterie à l'école a pour avantages de contribuer à la valorisation et à la pérennisation des valeurs ancestrales. Puissant moyen de

résolution de conflits, elle est le socle de la cohésion sociale car l'alliance à plaisanterie est un outil de promotion de la fraternité, de la solidarité, de la tolérance, de l'entraide, de la non-violence, de la convivialité, de la réconciliation, de la stabilité et de la pacification. Dans ce sens, un parent d'élèves souligne que

> L'introduction de l'alliance à plaisanterie à l'école, au lycée et à l'université permettra aux apprenants de chaque niveau de mieux cerner l'origine, l'évolution et les relations de son groupe social avec les autres communautés. Elle favorisera le processus d'enculturation des jeunes générations. Ce processus pourrait favoriser l'installation d'un climat social paisible et la cohésion entre les différents groupes sociaux.
>
> (Enquêté n°9, interviewé le 23/04/2025).

Dans les structures éducatives, l'alliance à plaisanterie permettra d'éviter, de réduire ou de gérer les nombreux cas d'incivisme et certains litiges et conflits entre apprenants, entre enseignants et entre enseignants-apprenants tout en créant un environnement scolaire plus inclusif et convivial. L'alliance à plaisanterie favorise l'intégration de l'école dans le milieu et prépare les apprenants à la vie sociale. Elle contribue à l'amélioration du bien-être émotionnelle (humour, détente, motivation) en classe et par ricochet à l'amélioration de la qualité de l'enseignement-apprentissage et des résultats scolaires. Un encadreur pédagogique atteste cet avantage en soulignant que

> L'alliance à plaisanterie est utile car elle permet de favoriser un environnement convivial entre élèves, lycéens et étudiants. Cela encourage également le développement de la créativité et de l'esprit critique. À travers l'humour (blagues, jeux, mots …), l'on peut aider à rendre les leçons, les cours plus attrayants et mémorables. Enfin, l'humour sert à réduire le stress et à améliorer l'humeur. En somme, l'introduction de l'alliance à plaisanterie à l'école favorise un cadre positif, stimule la créativité, facilite l'apprentissage et promeut le bien-être des élèves et des étudiants.
>
> (Enquêté n°3, interviewé le 07/05/2025).

L'alliance à plaisanterie a aussi pour avantages de développer les compétences en communication orale des apprenants et des enseignants. Elle participe au développement des vertus de tolérance, de pardon et de rapprochement des hommes et des communautés. Dans ce sens, nous présentons respectivement les témoignages d'un enseignant et d'un encadreur pédagogique à propos des avantages à gagner en introduisant et en enseignant l'alliance à plaisanterie à l'école. L'enseignant soutient que « si l'on veut que les enfants comprennent et appliquent l'alliance à plaisanterie sans difficultés, il est mieux de l'instaurer très tôt à l'école et ils grandiront avec ses vertus ». (Enquêté n°2, interviewé le 18/04/2025). Quant à l'encadreur pédagogique, il relève que

> Les avantages de l'alliance à plaisanterie sont qu'elle crée un environnement plus familial permettant une assimilation rapide et facile en ce sens que l'enfant ou l'apprenant de tout âge se sentira rassuré non seulement face à ses amis et aussi face à ses enseignants. Du côté des enseignants, cela permettra de faire baisser les barrières sociales établies entre enseignants et apprenants. Au niveau des résultats scolaires, nous pouvons espérer une amélioration des rendements. L'option d'un tel mécanisme dans l'environnement scolaire et universitaire permettra en outre de maintenir une atmosphère de dialogue entre les différents acteurs, qui privilégieront le dialogue à de longs et interminables mouvements de protestations qui créent des turbulences dans le bon déroulement des programmes scolaires et universitaires.
>
> (Enquêté n°7, interviewé le 07/05/2025).

Toutefois, quelques apprenants (2/134), enseignants (7/72), parents d'élèves (3/45) et encadreurs pédagogiques (2/64) qui sont contre l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à l'école, ont avancé les raisons suivantes pour étayer leur non-adhésion à cette réforme. Pour eux, le programme annuel est déjà chargé. En plus, la présence de l'alliance à plaisanterie à l'école jouera négativement sur l'autorité des enseignants et sur la rigueur dans la classe. Cette pratique culturelle va faire accroitre le niveau d'indiscipline entre les enseignants et les élèves et entre les élèves eux-mêmes. Aussi, certains enfants ne seront pas capables de se retenir face aux moqueries, aux insultes ou parfois même aux coups de la part de leurs camarades. Enfin, la cellule familiale ou la société sont plus les lieux les plus adaptés que l'école pour transmettre cette valeur culturelle endogène. À ce propos, un autre enseignant témoigne que

> C'est un phénomène social qui se vit de fait. L'introduire à l'école suppose donc le codifier, ainsi on lui enlèverait sa saveur, son authenticité. L'alliance à plaisanterie se transmet déjà de génération à génération. L'école déjà connait sa pratique entre enseignant et élèves ou entre enseignants et enseignants ou enfin entre enseignants et parents d'élèves. Le respect édicté à l'école et dans la société ne permettrait pas cela entre élèves et maîtres.
>
> (Enquêté n°6, interviewé le 18/04/2025).

De plus, un apprenant a justifié son point de vue en soutenant que « la plupart des élèves et des étudiants ne connaîtront pas les limites à respecter. Ainsi, l'alliance à plaisanterie mettra en cause la qualité de l'enseignement et installera un manque de respect entre le professeur et l'élève qui sont parents à plaisanterie ».

(Enquêté n°14, interviewé le 02/05/2025).

Somme toute, la majorité des acteurs de la communauté éducative qui ont été enquêtés ont une bonne représentation de l'alliance à plaisanterie au regard de ses multiples avantages et subséquemment, sont favorables à son introduction et à son enseignement-apprentissage dans le système éducatif.

2.2. Stratégies d'introduction et d'enseignement-apprentissage

Les enquêtés ont énuméré des stratégies en vue de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif. Ces stratégies touchent les domaines politique, didactique, pédagogique et humain.

Au niveau politique, pour ce qui est de tous les ordres d'enseignement, la population cible a souligné l'introduction d'un article reconnaissant l'alliance et la parenté à plaisanterie dans la Constitution du pays et le vote d'une Loi reconnaissant l'alliance à plaisanterie dans le système judiciaire et celui éducatif *burkinabè*.

2.2.1. À l'école primaire et dans les lycées et collèges

Les stratégies didactiques pour l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à l'école primaire comme dans les lycées et collèges, se résument à son intégration dans les curricula avec une détermination de son coefficient et de ses plages horaires dans les emplois du temps, ainsi qu'une identification des disciplines hôtes ou disciplines d'accueil pour cette valeur endogène. Les disciplines déjà existantes dans les curricula qui sont proposées par les enquêtés pour servir de canaux pour enseigner et pratiquer l'alliance à plaisanterie sont : l'éducation civique et morale, l'histoire et la géographie, le français, l'éducation physique et sportive et les sciences. Pour les établissements post-primaires et secondaires, certains enquêtés ont suggéré de créer une discipline d'enseignement nommée « africanité, culture et

tradition » ou encore « les valeurs culturelles », discipline qui pourrait être confiée aux enseignants d'histoire et géographie ou aux conseillers d'éducation qui seront chargés de la dispenser. En plus de la détermination des disciplines d'accueil, les enquêtés ont suggéré de commencer l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à partir du CE1 jusqu'au CM2 à l'école primaire et de le poursuivre au lycée dès la classe de 6e. Une autre des stratégies didactiques énumérées est la production de documents guides sur l'alliance à plaisanterie aux profits des enseignants et l'introduction d'un module de formation sur l'alliance à plaisanterie dans les curricula des écoles de formation des enseignants des écoles primaires et des établissements post-primaires et secondaires. Ces écoles professionnelles sont l'Institut National de Formation des Personnels d'Éducation (INFPE) pour les enseignants du primaire et l'École Normale Supérieure (ENS) pour les enseignants du post-primaire et du secondaire. Dans cette optique, un enseignant enquêté souligne qu'« il faut une formation de base et une formation continue des enseignants et des encadreurs sur l'alliance et la parenté à plaisanterie. » (Enquêté n°21, interviewé le 15/05/2025). En ce qui concerne les grandes étapes d'une méthodologie pour bien enseigner l'alliance à plaisanterie dans les structures éducatives, il est important de se conformer à la démarche de la discipline d'accueil tout en s'inspirant de l'approche pédagogique intégratrice (API). La méthodologie comprend l'ossature suivante :

1) une introduction qui se compose du rappel des notions passées enseignées et de la motivation ;
2) un développement qui comprend la présentation d'une situation d'alliance à plaisanterie, les analyses/Echanges/Productions et la récapitulation ;
3) une évaluation des acquisitions ;
4) la transposition ;
5) et les activités de prolongement.

Dans le domaine pédagogique, au primaire et dans les lycées et collèges, les enquêtés ont énuméré comme stratégies, l'exploitation de contes sur l'alliance à plaisanterie pendant les séances de lecture, l'exploitation du théâtre (sketchs et saynètes) pour l'enseignement de l'alliance à plaisanterie et l'organisation de joutes oratoires et de compétitions de théâtre, de récitals et de dessins sur l'alliance à plaisanterie. En outre, l'enseignement systématique de l'alliance à plaisanterie et l'organisation de journées de parenté à plaisanterie ponctuées de concours des meilleurs dialogues en plaisanterie sont aussi des stratégies pédagogiques énumérées.

Au niveau des compétences humaines, les stratégies à mettre en œuvre pour une introduction et un enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans les établissements primaires, post-primaires et secondaires sont entre autres, la sensibilisation des enseignants, des élèves et des parents d'élèves pour avoir leur adhésion, l'implication des personnes de ressources dans la mobilisation sociale et dans la relecture des curricula, la formation à la base des acteurs chargés de sa mise en œuvre (enseignants, encadreurs pédagogiques), et l'organisation de conférences, de journées culturelles et traditionnelles, accompagnées de compétitions de théâtre, de récitals, de slams, de dessins, en lien avec l'alliance à plaisanterie. À ce propos, un encadreur pédagogique déclare que

> Pour le succès de l'introduction et de l'enseignement de cette richesse culturelle au niveau de l'école *burkinabè*, je suggère aux autorités éducatives de commencer d'abord par organiser des assises nationales sur l'alliance à plaisanterie, puis par préparer les

> mentalités des publics cibles, ensuite élaborer progressivement la documentation nécessaire pour enfin former tous les acteurs et procéder à l'application méthodologique dans les différents maillons du système éducatif.
>
> (Enquêté n°27, interviewé le 06/06/2025).

2.2.2. Dans les universités

En plus des stratégies déjà énumérées au niveau du primaire, du post-primaire et du secondaire, celles qui suivent pourraient contribuer à l'introduction, à l'enseignement-apprentissage et au maintien de l'alliance à plaisanterie dans les universités.

Dans le domaine didactique, il s'agit principalement de la création d'une filière consacrée aux us et coutumes afin de former des cadres bien outillés pour l'alliance à plaisanterie, de la création pour l'alliance à plaisanterie d'un module transversal dans toutes les filières, de la création d'un module spécial pour l'alliance à plaisanterie dans les filières des sciences du langage, des sciences humaines et sociales comme histoire et archéologie, lettres modernes, linguistique, sociologie, anthropologie, sous forme d'unité d'enseignement libre ou optionnelle.

Au niveau pédagogique, les stratégies retenues par les enquêtés sont l'exploitation des œuvres littéraires abordant la thématique pour la préparation d'exposés par les étudiants et la formation de groupes de discussion ou de clubs d'étudiants orientés vers l'exploration et la promotion des pratiques culturelles comme l'alliance à plaisanterie. En plus, il s'agit d'encourager les étudiants de certaines filières à mener des projets de recherche de mémoires de masters et de thèses sur les pratiques culturelles liées à l'alliance à plaisanterie, leur permettant ainsi de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine. Enfin, l'organisation de la semaine de l'alliance à plaisanterie au sein des universités est aussi une stratégie pour son introduction et son enseignement-apprentissage dans ces universités.

Au niveau humain, la principale stratégie énumérée par les enquêtés est le renforcement des compétences des enseignants-chercheurs sur la thématique. Les autres stratégies portent sur l'organisation de conférences publiques, de panels de réflexion et de sensibilisation, d'ateliers ou d'événements culturels sur l'alliance à plaisanterie, avec l'appui des personnes de ressources. Pendant ces activités, des experts peuvent présenter les résultats de leurs recherches sur l'alliance à plaisanterie, permettant ainsi aux étudiants d'approfondir leurs connaissances sur ces pratiques culturelles.

En résumé, à travers des stratégies politiques, didactiques, pédagogiques et humaines, l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif pourraient être une réussite.

2.3. Discussion

La population cible a marqué un avis favorable pour l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif.

Les représentations sociales de cette population sur l'alliance à plaisanterie s'orientent et se justifient par sa conviction que l'alliance à plaisanterie est un véritable moyen de prévention et de résolution des conflits aussi bien au sein des structures éducatives que dans la société entière. À ce propos, A. Nyamba, (1999, p. 43) trouve que les parentés et les alliances à plaisanterie sont les raisons d'une stabilité sociale au *Burkina Faso*. Aussi, l'alliance à plaisanterie participe beaucoup à la gestion des conflits car, à travers les échanges verbaux à caractères irrévérencieux entre alliés à

plaisanterie, elle établit une relation pacificatrice qui joue le rôle d'exutoire de tensions qui, autrement, dégénéreraient en violences (S. Camara, 1992). Et A. J. Sissao définit ces relations à plaisanterie « comme la gestion sociale par le rire, de différentes sources de tensions possibles » (A. J. Sissao, 2004, p. 269). Malgré l'existence de ces valeurs culturelles pacifiques, nous nous demandons pourquoi actuellement le *Burkina Faso* est attaqué de toutes parts par des terroristes *burkinabè* et pourquoi dans les établissements, l'indiscipline, la violence et l'incivisme règnent en grands maîtres. Les alliances interethniques, qu'elles soient, « politiques (mettre fin à la guerre), matrimoniales (échange de femme) ou économiques (échange de biens) », celles-ci visent la préservation d'un climat de paix et de cohésion entre les peuples (M.-A. Fouéré, 2008, p. 81). Alors, la formation à la pratique de l'alliance à plaisanterie pourrait permettre de constituer progressivement une pépinière pour la culture et la promotion de la paix, de la tolérance, de la non-violence et de la cohésion sociale dès le jeune âge. La pratique de l'alliance à plaisanterie instaure dans les classes un climat ambiant de travail empreint de saine émulation et de créativité, entraînant ainsi une amélioration de la qualité de l'enseignement-apprentissage et des résultats scolaires. Lorsque les leçons sur l'alliance à plaisanterie seront bien comprises et bien assimilées, elles seront ancrées dans la mémoire des apprenants et seront les régulateurs de leurs conduites citoyennes et sociales partout où ils seront dans la vie sociale. C'est dans ce sens que A. J. Sissao (2002, p. 135) précise qu'« (…) une matière à l'école primaire et secondaire sur les alliances à plaisanterie pourrait éventuellement atténuer les conflits entre les élèves, entre les enseignants, mais aussi entre élèves et enseignants ». De plus, l'alliance à plaisanterie rend agréable et alléchant l'apprentissage, puisqu'avec le jeu cathartique, apprendre devient un plaisir.

Toutefois, il faudra bien encadrer l'alliance à plaisanterie avec des règles pour qu'elle ne joue pas négativement sur l'autorité des enseignants et la rigueur de la classe. Dans cette optique, la connaissance théorique des principes et des règles du jeu de l'alliance à plaisanterie est importante. À travers cette valeur endogène, les apprenants acquièrent des savoir-être et des savoir-faire nécessaires à la bonne conduite des affrontements verbaux entre alliés à plaisanterie. La pratique de ce jeu verbal fraternel ou communautaire nécessite le respect des permis et des interdits de cette plaisanterie.

En évoquant les raisons et les avantages à introduire l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif, aucun enquêté n'a eu pour représentations sociales la contribution de l'alliance à plaisanterie à l'acquisition et à la maîtrise de la langue. Or, tout processus d'enseignement-apprentissage est caractérisé par des interactions verbales, des échanges didactiques entre enseignant et apprenants et entre apprenants. Et, l'alliance à plaisanterie, à l'instar du conte, apprend à l'apprenant à bien parler la langue française et la langue du milieu par l'entremise des interactions. L'alliance à plaisanterie, à travers le jeu verbal, participe à tous les niveaux d'études scolaires et académiques, à l'acquisition, au perfectionnement et au raffinement de la langue. Le conte aussi, surtout lorsqu'il traite de l'alliance à plaisanterie, prépare l'élève à la prise de parole face au public. Dans cette veine, M. O. Caleca (2017, p. 22) soutient qu'« en racontant, l'enfant assume une prise de parole face à un public certes bienveillant, mais néanmoins attentif et critique ». La pratique de l'alliance à plaisanterie à partir du conte contribue ainsi au développement de la compétence langagière en français et en

langues nationales du milieu des apprenants. L'acquisition et l'enrichissement du vocabulaire, l'expression orale, l'élocution, la rhétorique, la capacité à tenir un débat et à le remporter par son éloquence, sont des compétences langagières que l'alliance à plaisanterie participe à développer. A. J. Sissao (2002, p. 62) conclut donc que les relations de plaisanterie « constituent également une école de rhétorique où l'on apprend l'art de parler et de se défendre verbalement ». Ainsi, dans le domaine linguistique, l'utilisation des langues nationales de la localité, en plus du français, langue de travail, dans les écoles classiques et bilingues, pour mieux faire comprendre les notions à enseigner portant sur l'alliance à plaisanterie, est aussi à prôner. L'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie nécessite la priorisation des langues nationales afin de faciliter la compréhension des enseignements. Un usage linguistique hybride ou mixte est possible si la situation sied, mais il faut reconnaitre que certaines situations en langues nationales ne sont pas frappantes et ne traduisent pas parfaitement la situation évoquée lorsqu'elles sont traduites en français.

Somme toute, la communauté éducative a des représentations sociales positives face à l'introduction et à l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans les classes des différents ordres d'enseignement. L'avènement de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif *burkinabè* pourrait permettre d'ancrer et de développer chez les apprenants des valeurs intrinsèques de tolérance, de paix et de cohésion sociale. La pratique de l'alliance et de la parenté à plaisanterie à l'école entre apprenants, entre enseignants et parents au regard de leurs ethnies, pourrait éventuellement atténuer les éventuels conflits dans les structures éducatives, et partant dans la société toute entière, comme l'ont aussi évoqué A. R. N'Diaye (2003) et A. Kaboré (2021).

Par ailleurs, pour l'introduction de l'alliance à plaisanterie à l'école, elle n'a besoin que d'une volonté et d'une décision politiques. Il revient donc aux autorités politiques et éducatives de prendre en compte dans leur agenda politique cette question impérieuse de l'insertion de l'alliance à plaisanterie à l'école. À titre illustratif, pour le retour de l'éducation civique au post-primaire et au secondaire, il a juste suffi d'une volonté politique à travers la signature de l'arrêté n°2024-0001/MESFTP/SG/DG-QEF du 03 septembre 2024 portant réintroduction de l'éducation civique dans l'enseignement post-primaire et secondaire. Cet arrêté est accompagné de la lettre n°2024-0011/MESFTP/SG/DG-QEF du 03 septembre 2024 du ministre de tutelle, invitant la chaîne administrative, à savoir les directeurs régionaux, les directeurs provinciaux, les encadreurs pédagogiques et les enseignants d'histoire-géographie et d'éducation civique et des chefs d'établissements, à prendre les dispositions pour l'effectivité de la réintroduction de cette discipline dans les enseignements. Une révision de la politique éducative est possible et permettra de prendre en compte l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif.

Pour que l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie réussisse, il est nécessaire, au niveau didactique, de procéder d'abord à son intégration dans les curricula. En plus du coefficient et de la plage horaire à trouver pour l'alliance à plaisanterie, l'évaluation de cette nouvelle discipline en classe et dans les examens nationaux et son apparition dans les relevés et bulletins de notes des apprenants par trimestre et/ou par semestre est à prendre en compte. Sinon, sans cette promotion et

valorisation de l'alliance à plaisanterie, elle sera négligée par les enseignants et leurs apprenants. Les disciplines hôtes sont l'éducation civique et morale au primaire, l'histoire-géographie et l'éducation civique au post-primaire et au secondaire et une unité d'enseignement libre au supérieur. Dans tous les cas, l'alliance à plaisanterie pourrait être enseignée de façon occasionnelle dans toutes les autres disciplines lorsque l'opportunité se présente. Il faudra aussi produire des documents guides sur l'alliance à plaisanterie et préparer dans les écoles de formation initiale les jeunes enseignants à l'enseignement-apprentissage de cette valeur culturelle à partir de l'approche pédagogique intégratrice (API).

Au niveau pédagogique, tous les procédés et astuces à la disposition de l'enseignant sont à exploiter. Comme l'enseignement systématique est prévu dans les emplois du temps, l'exploitation de l'enseignement occasionnel est à privilégier parce que plus porteur. Les textes littéraires, les activités récréatives et compétitives en classe ou en *extra-muros* sont à mettre à profit pour enseigner, apprendre, promouvoir et valoriser l'alliance à plaisanterie à l'école.

La réussite de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage repose en grande partie sur le potentiel humain. Il est essentiel. Pour ce faire, la mobilisation des hommes et des femmes, leur sensibilisation, leur adhésion, leur implication, le renforcement de leurs compétences sont nécessaires pour relever ce défi social et éducatif. Il y a lieu donc de prôner une synergie d'actions.

Nous retenons en conclusion que la réussite de l'introduction et de l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie à l'école ne sera possible que par le biais de stratégies politiques, didactiques, pédagogiques, humaines et aussi linguistiques. Il est indubitable que l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans les structures éducatives rencontreront des difficultés d'applicabilité. Mais, la volonté et le sursaut politiques ainsi que la synergie d'actions de la communauté éducative et des personnes de ressources pourraient permettre de juguler ces éventuels obstacles afin de relever ce défi social et éducatif.

3. Recommandations

Pour une introduction et un enseignement-apprentissage réussis de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif *burkinabè*, nous avons fait des recommandations à l'endroit des décideurs politiques et éducatifs. De façon générale, nous suggérons aux autorités politiques et éducatives d'institutionnaliser l'alliance à plaisanterie dans les textes fondamentaux comme la Constitution et la Loi d'orientation de l'éducation, et d'organiser l'entrée de l'alliance à plaisanterie à l'école en deux phases : l'expérimentation et la généralisation. Au préalable, une grande mobilisation sociale est nécessaire. Aussi, il faudra concevoir des documents pédagogiques (manuels et guides) adaptés à la culture *burkinabè*, et comprenant des histoires, des contes, des chansons et des jeux qui illustrent les pratiques d'alliances à plaisanterie de manière authentique et accessible aux apprenants. À l'expérimentation, il s'agira de procéder à la création de zones pilotes d'expérimentation des contenus de l'alliance à plaisanterie et de faire le bilan après deux années pour en tirer les enseignements. La formation de tous les acteurs éducatifs permettra enfin de passer à la phase de généralisation. De façon plus concrète, nous avons dressé des propositions relatives à la classe, au contenu d'enseignement, aux disciplines hôtes, aux approches méthodologiques et aux activités *extra-muros*.

3.1. Propositions pour la classe

Pour que l'alliance à plaisanterie soit une pépinière où se cultive le mieux vivre-ensemble et la cohésion sociale, nous recommandons aux enseignants d'alterner l'enseignement occasionnel et systématique dans leurs classes tout en saisissant toute opportunité pour son enseignement ou sa pratique occasionnelle. Dans les établissements primaires, post-primaires et secondaires et dans les universités, les enseignants devraient, lors des séances de leçons portant sur cette valeur, impliquer la communauté locale dans l'enseignement de l'alliance à plaisanterie, en invitant des membres de différentes générations à partager leurs expériences et leurs connaissances avec les apprenants ; cela pourrait favoriser une compréhension plus profonde et une connexion plus forte entre l'école et la communauté. Les enseignants sont aussi invités, après une séquence de leçons sur l'alliance à plaisanterie, à organiser des ateliers et des activités interactives en classe où les apprenants peuvent pratiquer l'alliance à plaisanterie à travers des jeux de rôles, des discussions et des présentations, afin d'encourager la participation active des apprenants et leur créativité.

3.2. Proposition d'une esquisse de contenu

Dans la conception des guides et des manuels pédagogiques, un certain nombre de notions et de thématiques devraient être abordées. Le programme pourrait comprendre les éléments suivants :

- les définitions de concepts (alliance à plaisanterie, parenté à plaisanterie) ;
- les différentes ethnies du *Burkina Faso* ;
- les origines de l'alliance et de la parenté à plaisanterie : mythes, légendes, faits historiques, faits sociaux ;
- les fondements historiques ;
- l'importance de l'alliance et de la parenté à plaisanterie dans une société ;
- les sources d'enrichissement de l'alliance et de la parenté à plaisanterie ;
- les ethnies en alliance au *Burkina Faso* ;
- les communautés en alliance ;
- les familles en alliance ;
- la parenté à plaisanterie au sein de la famille ;
- l'alliance à plaisanterie entre deux ethnies, localités, patronymes ;
- le permis dans l'alliance à plaisanterie ;
- l'interdit dans l'alliance à plaisanterie…

Il s'agit ici d'un contenu général qui pourrait ensuite être organisé par ordre d'enseignement et par niveau d'étude.

Conclusion

L'objectif poursuivi dans cette étude était de démontrer la nécessité et l'urgence d'introduire et d'institutionnaliser l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif. Les enquêtes de terrain, conduites auprès de la communauté éducative, ont révélé que l'introduction et l'enseignement-apprentissage de l'alliance à plaisanterie dans le système éducatif constituent aujourd'hui une impérieuse nécessité aux yeux de la communauté éducative. La quasi-totalité des enseignants (du supérieur, du post-primaire et secondaire et du primaire), des apprenants (étudiants, élèves et écoliers), des encadreurs pédagogiques et des parents d'élèves interrogés, manifestent une représentation positive de l'alliance à plaisanterie, qu'ils associent à ses multiples avantages. Cette perception se traduit par une forte

adhésion à son introduction et à son enseignement-apprentissage dans le système éducatif. L'alliance à plaisanterie est donc une valeur culturelle appréciée positivement par le public cible au regard de son caractère cathartique et pacifique. Les investigations ont également permis d'identifier des stratégies politiques, didactiques, pédagogiques et humaines susceptibles de garantir une introduction progressive, contextualisée et efficace de cette valeur dans le système éducatif. La stratégie linguistique est aussi à prendre en compte avec un emploi alterné ou hybride du français et de la langue locale maîtrisée par les apprenants pour une bonne assimilation de l'alliance à plaisanterie. Pour ce faire, les autorités politiques et éducatives devraient prendre des mesures appropriées pour mieux accompagner l'application de cette politique éducative. L'école, à côté de la famille, prépare les apprenants à la vie sociale harmonieuse et pacifique à travers la transmission de normes et de valeurs culturelles. Et pour faire de l'alliance à plaisanterie un tremplin pour la culture d'une pépinière de la cohésion sociale, son introduction et son enseignement-apprentissage systématique et occasionnel dans tous les ordres d'enseignement s'avère une urgence. Elles permettraient de cultiver la tolérance, l'acceptation des différences, la paix et le pardon dans l'esprit des apprenants pendant leur cursus scolaire et universitaire. D'ailleurs, l'acte constitutif de l'UNESCO en 1945 soulignait que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix... ». C'est donc pendant l'enfance, l'adolescence et la jeunesse que doivent être semées en chaque jeune homme les graines de la cohésion sociale, semis indispensables à toute société qui aspire à un mieux-vivre ensemble pérenne. En termes de perspectives, nous envisageons d'explorer, à travers une réflexion ultérieure, l'utilisation du numérique en vue de moderniser cette valeur culturelle qu'est l'alliance à plaisanterie dans l'esprit d'une « réappropriation de la tradition pour le futur ».

Références bibliographiques

ASSEMBLÉE NATIONALE, BURKINA FASO. 2010. *La Constitution du Burkina Faso*. Ouagadougou. Imprimerie du Journal Officiel.

BADINI Amadé. 1996. « Les relations de parenté à plaisanterie. Éléments des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso ». R. Otayek, F. M. Sawadogo & J.-P. Guingané (dir.). *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*. Paris. Karthala. pp. 101-116.

CALECA Marie Odile. 2017. *Ateliers d'enfants conteurs à l'école primaire. L'oralité du conte comme outil d'apprentissages et de socialisation*. Mémoire de Master. Université Clermont Auvergne.

CAMARA Sory. 1992. *Gens de parole. Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société Malinké*. Paris/Conakry. Karthala/SAEC.

DAMIBA François-Xavier. 1993. *Essayer la folie pour voir. Risque et prudence des moosé*. Thèse de doctorat. Paris V Descartes.

DIETERLEN Germaine. 1951. « Essai sur la religion bambara », *La parenté à plaisanterie*, pp. 83-85.

FOUÉRÉ Marie-Aude. 2008. *Les relations à plaisanterie en Afrique. Discours savants et pratiques locales*. Paris. L'Harmattan.

GONNIN Gilbert. 2004. « Les alliances à plaisanterie. Portée et limites ». *Débats Courrier d'Afrique de l'Ouest 18*. pp. 9-14.

GRIAULE Marcel. 1948. « L'alliance cathartique ». *Africa 18/4*. pp. 242-258.

HAMAMI Ali. 2012. « Education et cohésion sociale en Tunisie ». *African sociological review 16 (2)*. pp. 56-80.
KABORÉ Amado. 2021. « Rôles des alliances à plaisanterie dans la lutte contre les violences dans les établissements post-primaires et secondaires au Burkina Faso (régions du centre, (centre-ouest et plateau central) ». *Lettres D'ivoire-Revue Scientifique de Littératures, Langues et Sciences Humaines. Revue semestrielle N° 034*. pp. 299-312.
LÉVI-STRAUSS Claude. 1949. *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris. Mouton.
LOUA Zaoro Hyacinthe. 2015. « Les alliances interethniques en Afrique de l'Ouest. Nouvelles stratégies de réconciliation ». *Théologiques 23(2)*. pp. 185-201. https://doi.org/10.7202/1042749ar
MAUSS Marcel. 1928. « Parenté à plaisanterie ». *Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE). Section des Sciences religieuses. Annuaire. Paris. 1927-1928*. pp. 3-21.
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ET DE L'ALPHABÉTISATION. BURKINA FASO. 2007. *Loi n°2007-013/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso*.
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE. BURKINA FASO. 2024. *Arrêté n°2024-0001/MESFTP/SG/DG-QEF du 03 septembre 2024 portant réintroduction de l'éducation civique dans l'enseignement post-primaire et secondaire*.
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE. BURKINA FASO. 2024. *Lettre n°2024-0011/MESFTP/SG/DG-QEF du 03 septembre 2024 portant réintroduction de l'éducation civique dans l'enseignement post-primaire et secondaire*.
N'DIAYE Alphonse Raphaël. 2003. « La parenté à plaisanterie à l'école. Contre les conflits et pour une culture de la tolérance et de convivialité ». *Dakar. 6-10 octobre. « Atelier régional de formation sur les compétences de vie courante »*.
NYAMBA André. 1999. « La problématique des alliances et des parentés à plaisanterie au Burkina Faso. Historique, pratique et devenir ». *Ministère de la Communication et de la Culture. Les grandes conférences du ministère de la communication et de la culture. Ouagadougou*. pp. 43-97.
PAULME Denise. 1939. « Parenté à plaisanterie et alliance par le sang en Afrique occidentale ». *Africa 12*. pp. 433-444.
RADCLIFFE-BROWN Alfred Reginald. 1940. « On joking relationship ». *Africa 13. London*. pp. 195-210.
RADCLIFFE-BROWN Alfred Reginald. 1949. « A further note of joking relationships ». *Africa 19. London*. pp. 133-140.
SESSOUMA Dramane. 1993. « Les parentés à plaisanterie ». *Regard 37. Du 21 au 27 juin 1993*. pp. 8-11.
SISSAO Alain Joseph. 2002. *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso. Mécanismes de fonctionnement et avenir*. Ouagadougou. Sankofa et Gurli Editions.
SISSAO Alain Joseph. 2004. « Ethnicité et culture, l'alliance à plaisanterie comme forme de culture ciment entre les ethnies au Burkina Faso ». *Associations transnationales 4*. pp. 269-282.
SISSAO Alain Joseph, KABORÉ Amado, NANA Ézai & DIANÉ Bassalia. 2020. *Promotion des alliances à plaisanterie en milieu scolaire au Burkina Faso. Cohésion sociale et civisme*. Presses Doff Prod. Ouagadougou.
SMITH Étienne. 2004. « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest. Entre particularismes et universalismes ». *Raisons politiques 13*. pp. 159-169.
UNESCO. 1945. *Acte constitutif*. Adopté à Londres.